



PRÉSIDENTENCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

**N° 1917-2021/ARR/DAJI
Du 11/08/2021**

AMPLIATIONS

Commissaire délégué p. i.	1
JONC	1
DAEM	1
DCJS	1
Intéressés	4

ARRÊTÉ

**modifiant l'arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019
portant désignation de personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs**

LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la délibération modifiée n° 39-92/APS du 28 septembre 1992 relative au financement de travaux de décoration ou d'aménagement paysager pour les constructions et infrastructures réalisées ou financées par la province Sud ;

Vu l'arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation de personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs ;

Vu la note n° 57983-2021/1-ISP/DCJS du 21 juin 2021 ;

Vu le rapport n° 69133-2021/1-ACTS/DAJI du 19 juillet 2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'article 6 de l'arrêté du 21 juin 2019 susvisé, relatif à la **commission de financement des projets de décoration ou d'aménagement paysager**, les mots : « *Mme Véronique MENET, conseiller paysagiste* » sont remplacés par les mots : « *Mme Christiane BLANC, conseillère paysagiste* ».

ARTICLE 2 : A l'article 21 de l'arrêté du 21 juin 2019 susvisé, relatif au **comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS)**, les mots : « *M. Benoît NATUREL* » sont remplacés par les mots : « *M. François Moé WAÏA* ».

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République par intérim, publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie et notifié aux intéressés.

NB : Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, vous disposez d'un délai de deux mois, à compter de la réception de cet acte, pour contester cette décision devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.